



Rapport mensuel sur la situation du marché du lait et des produits laitiers en Suisse

Edition décembre 2008

Année	Production cumulée en tonnes (t)					Commerce extérieur en t	
	Lait	Fromage	Beurre	PL écrémé	PL entier	Exp. from.	Imp. from.
	<i>janv.-oct.</i>	<i>janv.-oct.</i>	<i>janv.-nov.</i>	<i>janv.-nov.</i>	<i>janv.-nov.</i>	<i>janv.-oct.</i>	<i>janv.-nov.</i>
2007	2'740'824	148'827	30'349	19'688	14'790	47'161	34'101
2008	2'885'655	151'578	37'537	26'399	16'606	48'208	37'244
Différence							
Tonnes	144'831	2'751	7'188	6'711	1'816	1'047	3'143
%	5.3	1.8	23.7	34.1	12.3	2.2	9.2

De janvier à octobre 2008, les livraisons de lait ont progressé de 144 831 tonnes ou 5,3 % par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne la transformation du lait entre janvier et octobre 2008, on note les variations suivantes par rapport à l'année précédente:

- Produits de laiterie: -2796 tonnes (-3,4 %) en équivalents-lait
- Production de fromage: +2751 tonnes (+1,8 %)
- Production de beurre: +7060 tonnes (+25,2 %)
- Production PLécr.: +6458 tonnes (+34,1 %)
- Production PLent.: +1051 tonnes (+7,9 %)

Pour le fromage, le commerce extérieur affiche, entre janvier et octobre 2008, les variations suivantes (en tonnes de produit) par rapport à l'année précédente:

- Exportations de fromage: +1047 tonnes (+2,2 %)
- Importations de fromage: +3064 tonnes (+9,9 %)

En ce qui concerne la commercialisation du lait de régulation, l'évolution en novembre 2008 se présente comme suit par rapport au même mois de l'année précédente:

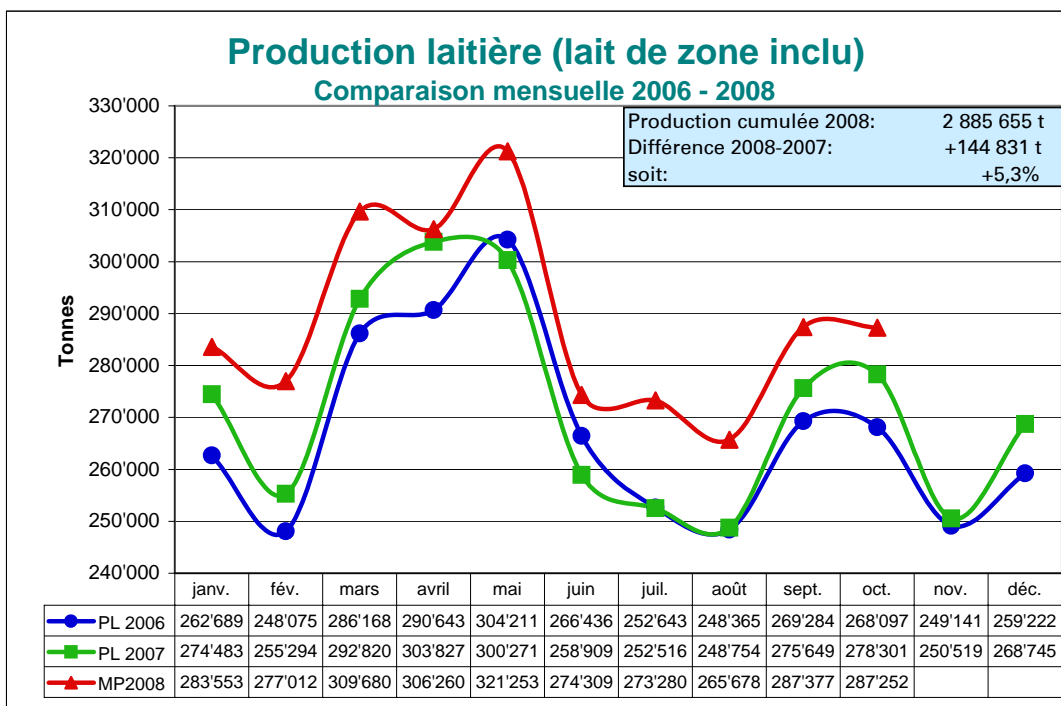
- Production de beurre: 2459 tonnes (+128 t ou +5,5 %)
- Production PLécr.: 992 tonnes (+253 t ou +34,2 %)
- Production PLent.: 2306 tonnes (+765 t ou +49,6 %)

Page spéciale:

Le bilan quantitatif des exportations de lait et de produits laitiers en application de la « Loi chocolatière » devrait être également positif en 2008.

Le vote d'un crédit loi chocolatière inchangé en 2009 lors des débats parlementaires sur le budget et l'ajustement le 19 décembre 2008 par le Conseil fédéral des nouveaux prix de référence applicables au 1er février 2009 ont jeté les bases d'une activité exportatrice florissante de la Suisse dans le cadre de la « Loi chocolatière » aussi pour 2009.

1. Production laitière



Production laitière

En octobre 2008, la production de lait a été de 287 252 tonnes. Elle a ainsi dépassé de 8951 tonnes ou 3,2 % celle du même mois de l'année précédente et de 19 155 tonnes ou 7,1 % celle d'octobre 2006.

Il en résulte pour les dix premiers mois de l'année civile une augmentation de 144 831 tonnes ou 5,3 %. Par rapport à 2006, la production de lait a augmenté de 189 046 tonnes ou 7,0 %.

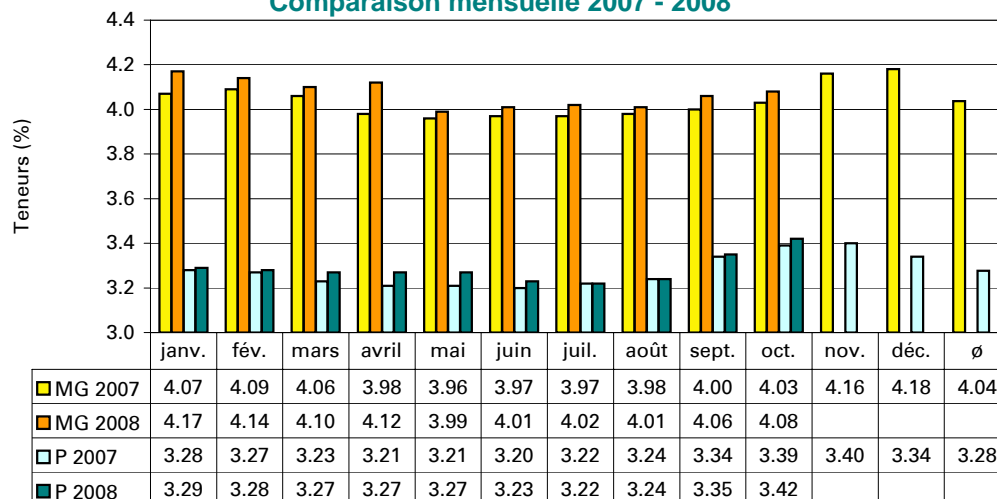
Produits de laiterie

En octobre 2008, 78 295 tonnes d'équivalents-lait ont été transformés en produits de laiterie (lait et crème de consommation, yogourts et spécialités laitières, glaces comestibles incluses), ce qui représente une diminution de 2796 tonnes en équivalents-lait ou 3,4 % par rapport au même mois de l'année précédente.

Il en résulte pour les dix premiers mois de 2008 une augmentation de 4630 tonnes ou 0,6 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Teneurs du lait en matière grasse et en protéine

Comparaison mensuelle 2007 - 2008



* MG = matière grasse; P = protéine (moyennes arithmétiques)

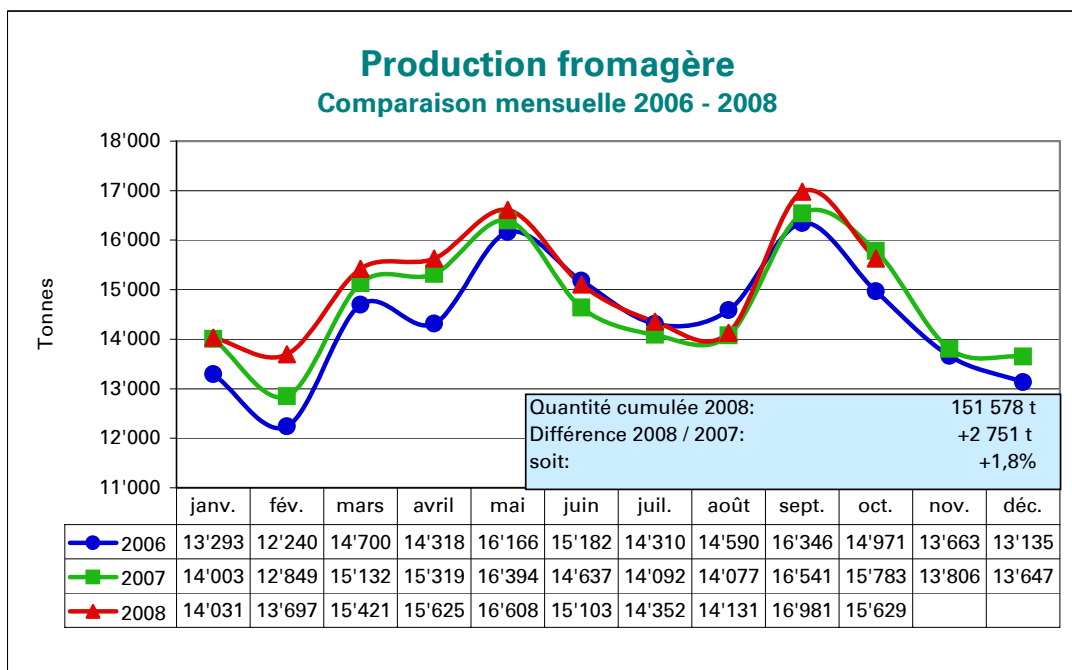
Source: TSM

Teneurs

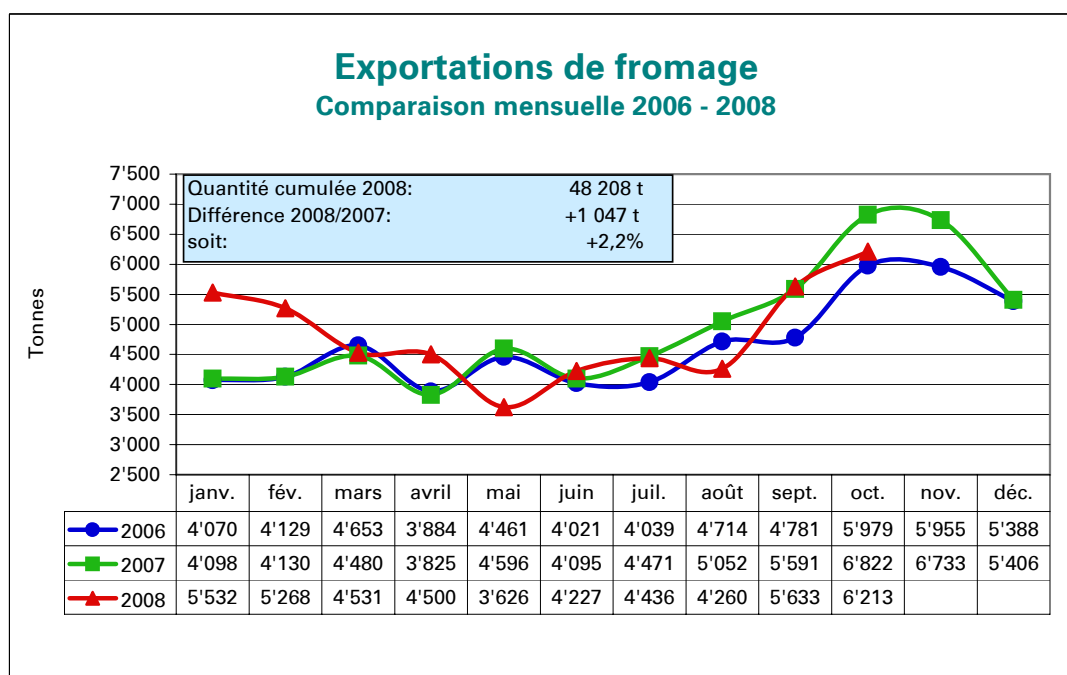
En octobre 2008, la teneur moyenne du lait en matière grasse a augmenté de 0,05 point et la teneur en protéine de 0,03 point par rapport au mois d'octobre 2007. La teneur en matière grasse a donc augmenté de 1,2 % et celle en protéine de 0,9 % par rapport au même mois de l'année précédente.

En octobre 2008, la production de matière grasse a augmenté au total de 504 tonnes et celle de protéine de 390 tonnes par rapport au même mois de l'année précédente.

2. Fromage

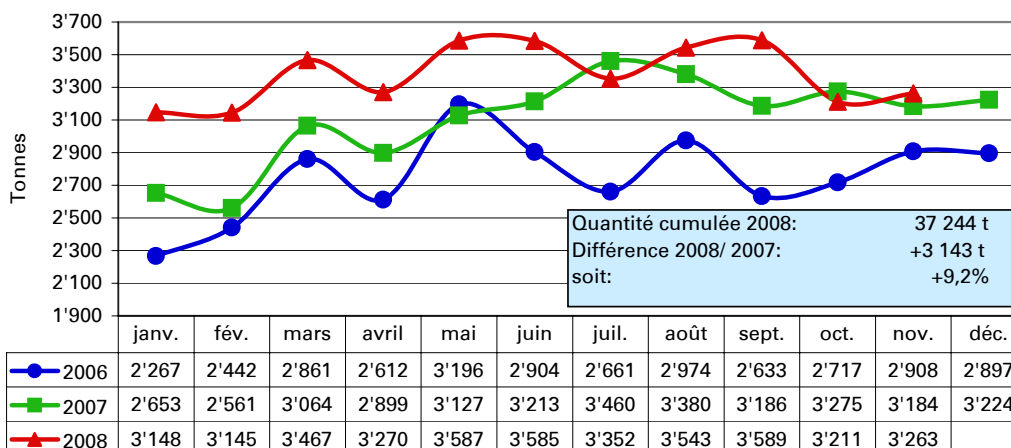


Source: TSM



Source: OZD, TSM

Importations de fromage Comparaison mensuelle 2006 - 2008



Source: OZD, BLW, TSM

Production fromagère

En octobre 2008, 15 629 tonnes de fromage ont été produites, soit une diminution de 154 tonnes ou 1,0 % par rapport au même mois de l'année précédente. La production cumulée des dix premiers mois de 2008 s'est élevée à 151 578 tonnes de fromage, ce qui correspond à une augmentation de 2751 tonnes ou 1,8 % par rapport à la même période de l'année précédente. Par rapport à la même période de l'année précédente, la production cumulée de fromage frais (+673 t ou +1,9 %), d'Appenzeller® (+243 t ou +3,4 %), de Tilsit (+37 t ou +1,1 %), de fromage de montagne et fromage à couper à pâte mi-dure (+320 t ou +22,9 %), de fromage des Grisons (+58 t ou +9,3 %), de Sbrinz AOC (+122 t ou +7,4 %), de tomme (+212 t ou +12,3 %), de Mutschli (+26 t ou +5,8 %), de Vacherin Fribourgeois AOC (+184 t ou +9,8 %), de fromage des vigneron (+72 t ou +25,5 %) et « d'autres fromages à pâte dure et mi-dure » (+881 t ou +5,2 %) a augmenté.

Les fromages suivants affichent une baisse de production: l'Emmentaler AOC (-1202 t ou -4,7 %), Le Gruyère AOC (-74 t ou -0,3 %), le Saint-Paulin Suisse (-23 t ou -3,5 %), le Raclette Suisse® (-98 t ou -1,0 %).

Exportations de fromage

En octobre 2008, 6213 tonnes de fromage ont été exportées, soit 609 tonnes ou 8,9 % de moins que durant le même mois de l'année précédente. Durant les dix premiers mois de 2008, un total de 48 208 tonnes de fromage a été exporté, ce qui représente 1047 tonnes ou 2,2 % de plus que durant la même période de 2007.

Ont présenté une augmentation de leurs exportations: Tête de Moine AOC (+51 t ou +5,7 %), Tilsit (+166 t ou +38,7 %), Raclette Suisse® (+120 t ou +24,7 %), Le Gruyère AOC (+731 t ou +8,5 %), fromage à pâte molle (+363 t ou +134,3 %) ainsi que les « autres fromages à pâte mi-dure » (+1047 t ou +66,8 %).

Ont présenté un recul de leurs exportations: Emmentaler AOC (-1484 t ou -7,7 %), Appenzeller® (-181 t ou -4,1 %), les autres fromages à pâte dure (-260 t ou -20,7 %) ainsi que Switzerland Swiss (-144 t ou -9,8 %) et Sbrinz AOC (-40 t ou -12,5 %).

Importations de fromage

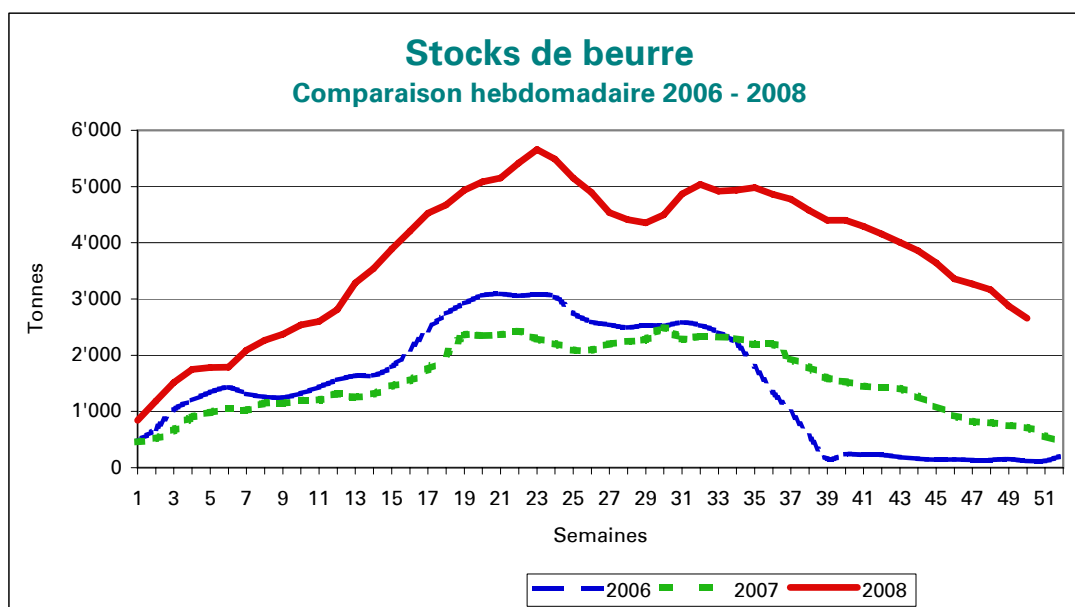
En novembre 2008, les importations de fromage devraient atteindre 3263 tonnes (+79 t ou +2,4 %). Les importations cumulées des onze premiers mois de 2008 totalisent 37 244 tonnes et se situent au-dessus du niveau de l'année précédente (+3143 t ou +9,2 %). Cette progression se répartit à nouveau sur toutes les catégories de fromage (excepté le fromage à pâte extra-dure et le fromage fondu).

Commentaire

Le recul des exportations de fromage durant le mois d'octobre est imputable à l'évolution sensible (sur le court terme) du taux de change CHF/€ et à l'insécurité en matière de prix.

La production d'Appenzeller® sera réduite de 30 % en janvier 2008 (!). La production d'Emmentaler Switzerland a été fixée à 80 % de la quantité de référence pour la période de novembre 2008 à janvier 2009. Relativement au volume de lait transformé en Emmentaler, cela correspond à une limitation de près de 15 % de la production. La production de Gruyère AOC peut se poursuivre dans le cadre des décisions prises jusqu'ici.

3. Beurre (données fournies par les membres de l'OSB)



Source: BOB

Stocks de beurre de choix congelé

Novembre	2006	2007	2008	Diff. p. r. à 2007	
	t	t	t	+/- t	+/- %
	135	803	3 252	2 449	305,0%

Production de beurre de choix

Janv.-Nov.	2006	2007	2008	Diff. p. r. à 2007	
	t	t	t	+/- t	+/- %
	31 959	30 349	37 537	7 188	23,7%

Ventes de beurre

Janv.-Nov.	2006	2007	2008	Diff. p. r. à 2007	
	t	t	t	+/- t	+/- %
	37 677	38 960	38 955	-5	0,0%
(sans ventes locales et sans trafic de perfectionnement)					

Production de beurre (beurre de choix)

En novembre 2008, 2459 tonnes de beurre ont été produites, soit 128 tonnes ou 5,5 % de plus qu'en novembre 2007. L'augmentation de la production mensuelle a ainsi pour la seconde fois passé en dessous de la barre des 10 % en 2008 (avril 2008: +7,7 %). En novembre 2008, la production cumulée de beurre totalisait 37 537 tonnes, ce qui correspond à une augmentation de 7188 tonnes ou 23,7 % par rapport à l'année précédente.

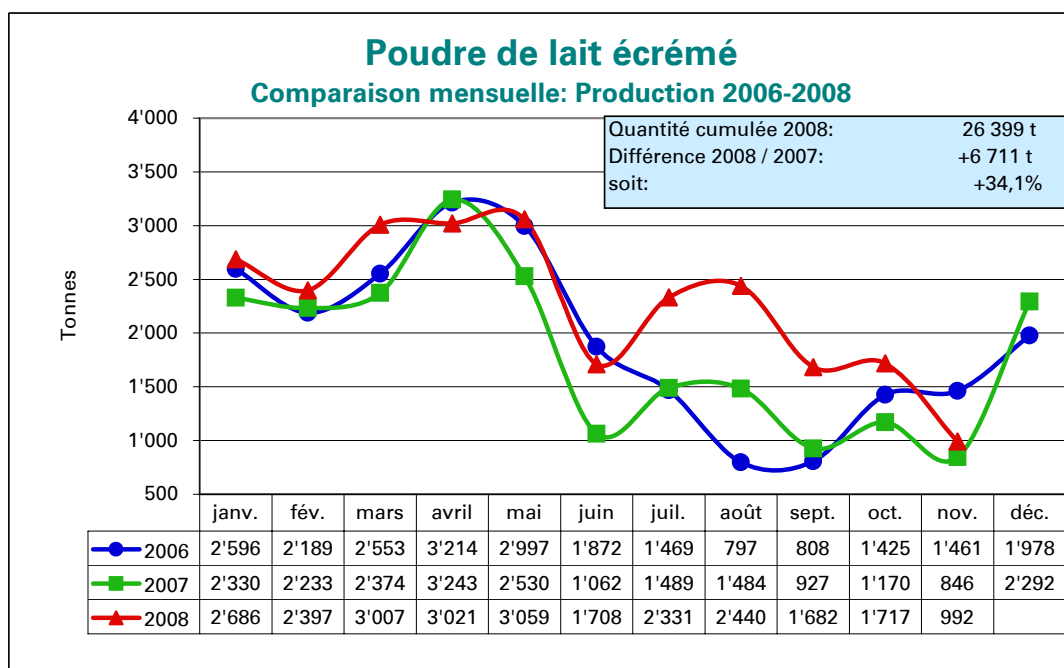
Stocks de beurre

À fin novembre 2008, les stocks de beurre totalisaient 3252 tonnes, ce qui correspond à une augmentation de 2449 tonnes ou 305,0 % par rapport à l'année précédente. Le niveau des stocks a diminué encore de 592 tonnes et atteint 2660 tonnes à la fin de la semaine 50.

Ventes de beurre

En novembre 2008, 3801 tonnes de beurre ont été vendues, ce qui correspond à une baisse de 250 tonnes ou 6,2 % par rapport à l'année précédente. Les ventes de beurre cumulées jusqu'en novembre 2008, qui se montent à 38 955 tonnes, correspondent au niveau de 2007 (-5 t). Le recul des ventes s'est poursuivi en novembre 2008. Si, durant les six premiers mois de 2008, elles ont encore progressé de 1524 tonnes ou 7,7 % par rapport à l'année passée, elles se sont ensuite repliées de 1529 tonnes ou 8,0 % en l'espace de cinq mois seulement. Ce recul est principalement dû à l'augmentation des prix survenue en juillet 2008. À cet effet s'ajoute celui des discussions sur le prix du lait, qui incitent les acheteurs de beurre à s'approvisionner avec modération étant donné qu'avec la baisse du prix du lait prévue au 1er janvier 2009, on s'attend également à une baisse du prix du beurre.

4. Poudre de lait



Source: BSM

Poudre de lait entier

En novembre 2008, 2306 tonnes de poudre de lait entier ont été produites, ce qui correspond à une augmentation de 765 tonnes ou 49,6 % par rapport au même mois de l'année précédente. La production cumulée de janvier à novembre 2008, de 16 606 tonnes, a augmenté de 1816 tonnes ou 12,3 % par rapport à la même période de 2007. Par rapport à novembre 2007, les stocks ont augmenté de 1712 tonnes ou 191,3 % pour atteindre 2607 tonnes.

Poudre de lait écrémé

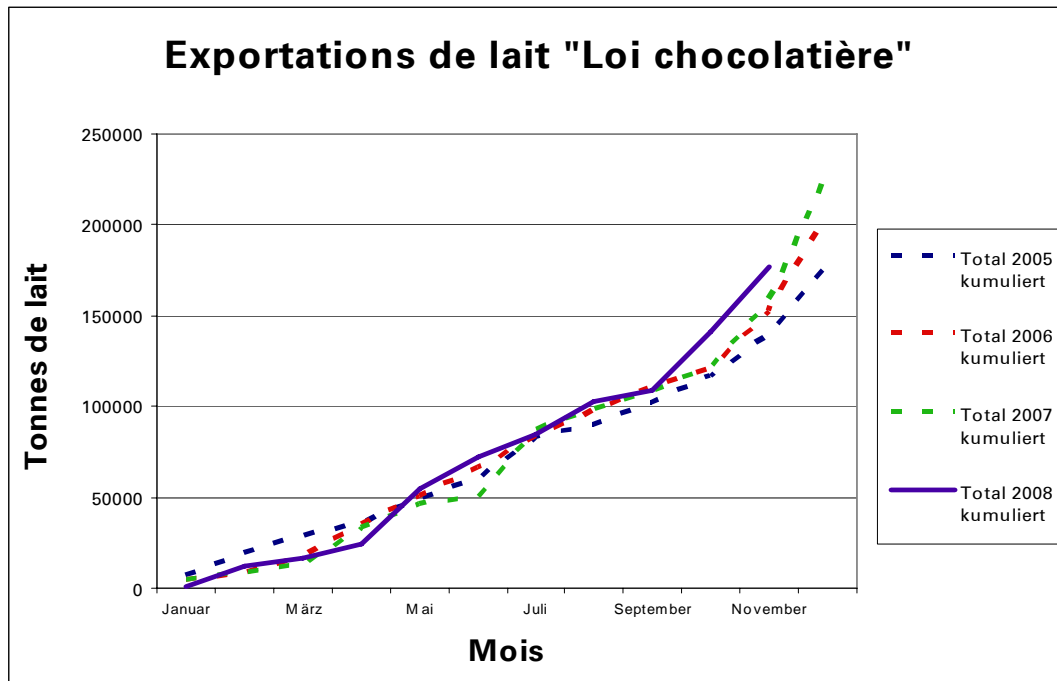
En novembre 2008, 992 tonnes de poudre de lait écrémé ont été produites, ce qui correspond à 253 tonnes ou 34,2 % de plus qu'en novembre 2007. La production cumulée de janvier à novembre 2008 a augmenté de 6711 tonnes ou 34,1 % par rapport à la même période de l'année précédente et atteint 26 399 tonnes. Les stocks ont augmenté de 9506 tonnes ou 1069,3 % par rapport à novembre 2007 et atteignent 10 395 tonnes. Le total des exportations à fin novembre 2008 était de 3502 tonnes, ce qui correspond à un recul de 1074 tonnes ou 23,5 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Commentaire

La situation de la poudre de lait reste inchangée. Bien qu'en novembre 2008, 470 tonnes de poudre de lait écrémé aient été exportées, il reste encore plus de 10 000 tonnes de stocks.

En novembre, on a continué de transformer du lait spot en poudre de lait entier destinée à l'exportation. Pour cette raison, les stocks ont encore augmenté de 918 tonnes. La baisse des stocks n'est attendue que pour l'année prochaine.

5. "Loi chocolatière" 2008/2009



Durant l'année civile 2008, jusqu'au mois de novembre compris, 177 millions de kilos de « lait entier suisse » (EL) ont été exportés en application de la « Loi chocolatière », dont 92 millions de kilos vers l'UE et 85 millions de kilos vers les marchés hors UE. La comparaison avec les années précédentes donne le résultat suivant (période de janvier à novembre):

2008: 177 millions de kg (+18 mio. kg ou +11,3 %); sans le trafic de perfectionnement de 278 tonnes de beurre (3,1 mio. kg EL)

2007: 159 millions de kg (+7 mio. kg ou +4,6 %); pas de trafic de perfectionnement de beurre

2006: 152 millions de kg (+12 mio. kg ou +8,6 %); pas de trafic de perfectionnement de beurre

2005: 140 millions de kg; pas de trafic de perfectionnement de beurre

Parallèlement, il faut tenir compte du fait que le mois de décembre (qui manque encore) est généralement une période où le volume des exportations est très important. En 2008, le bilan des quantités exportées par le biais de la « Loi chocolatière » devrait être positif pour le secteur laitier.

Lors de la consultation sur le budget 2009 durant la session de décembre 2008, le Parlement a maintenu le crédit accordé à la « Loi chocolatière » à son niveau antérieur de 75 millions de francs, corrigeant ainsi la proposition du Conseil fédéral de le réduire de 10 millions de CHF, dans l'intérêt de l'économie laitière et de l'industrie agro-alimentaire suisses.

En outre, le 19 novembre 2008, le Conseil fédéral a pris connaissance de l'accord intervenu lors des négociations entre la Suisse et la Commission européenne concernant la révision des prix de référence au 1er février 2009, et mis en vigueur les adaptations nécessaires pour la Suisse. La Commission européenne a donné le 15 décembre 2008 la confirmation définitive du résultat des négociations. Les nouveaux prix de référence ont pu à nouveau être fixés en fonction de la situation actuelle sur les marchés helvétique et européen. Autrement dit, les conditions de base nécessaires au succès de l'activité exportatrice de la Suisse dans le cadre de la « Loi chocolatière » devraient être réunies pour l'année 2009 également.